

Mailing adhérents MPS Communication délégués

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Mailing adhérents MPS Communication délégués » dont la finalité est :

Faire connaître les délégués MPS

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : nom, prénom, mail, code postal, commune, canton

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 2 mois.

L'accès aux données est réservé :

Service vie mutualiste et service communication pour l'envoi du mailing.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la caisse MSA MPS

- Droit de rectification : DPO de la caisse MSA MPS

- Droit d'opposition : DPA de la caisse MSA MPS

Le traitement effectué est basé sur :

-Intérêt légitime

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**